JOURNAL
LE NORD

CONCOURS LE KING
DE LA LIBRAIRIE 10-04
Rendez-vous sur la page Facebook «Librairie 10-04»,
abonnez-vous et le tour est joué, vous ferez partie du tirage!



PAGE 3

HEARST ACCUEILLE SON NOUVEAU CONSEIL

Vol.51 - Nº 30 - 2,86 $ + TPS
HEARST, LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

RÉNOVATIONS À LA LÉGION
PAGE 2



LA MOTONEIGE, MOTEUR RÉGIONAL
PAGE 13





Récompenses Ford
GAGNEZ DES POINTS BONUS EN PRIME DE REMERCIEMENT
FordRecompenses.ca



ÉCHANGEZ DES POINTS. RECEVEZ 20 % DE POINTS EN RETOUR.
Appelez nous pour un rendez-vous dès aujourd'hui !!
Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553
www.lecoursmotorsales.ca

HORNEPAYNE

Un immeuble renouvelé pour la Légion

PAR ÉRIC BOUTILIER

La filiale 194 de la Légion royale canadienne de Hornepayne abrite de nouveau des activités dans sa salle de réception du sous-sol.



La filiale 194 de la Légion royale canadienne *PHOTOS DE COURTOISIE*





Depuis déjà quelques semaines, l'organisation a rouvert les portes de son local nouvellement rénové à la suite de dommages causés par une inondation dans la salle de toilettes; un autre lieu de l'édifice qui venait à peine d'être rénové.

Le 25 avril, une quantité importante d'eau s'est infiltrée dans l'un des deux espaces communautaires de la Légion durant un événement où plus d'une soixantaine de participants étaient présents.

Au cours des cinq mois suivants, la filiale 194 a dû se passer de revenus provenant de locations de cette salle en attendant la fin des travaux de rénovation.

Avec l'ampleur des dégâts et des moyens limités, les dirigeants n'avaient pas d'autre choix que de faire une réclamation d'assurance et de payer la franchise pour restaurer cette section du bâtiment.

«Toute la salle de réception était inondée. Par contre, tout ce que nous recueillons en argent pour l'exploitation de cette place provient de levées de fonds», raconte la présidente de la Légion de Hornepayne, Albena Liebigt.

«Notre assureur connait très bien les défis auxquels est confrontée la Légion. L'entreprise a été très généreuse avec nous en faisant une contribution de mise à jour dans la salle. Comparés à ce qu'elle était avant, nous avons une place aux allures plus modernes.»

Inauguré en 1962, le vieil édifice de deux étages de la 6e Avenue a fait l'objet de plusieurs améliorations récentes à l'intérieur.

Premièrement, le bar du sous-sol a été refait au complet.

Le plancher et les panneaux de mur ont été remplacés et peinturés. Des armoires et des tiroirs ont également été installés afin de faciliter l'entreposage de verres et d'ustensiles.

Au fil des années, la Légion de Hornepayne, qui propose des services de soutien aux anciens combattants, est devenue le principal carrefour communautaire pour la tenue d'activités et de grands rassemblements.

Avec des capacités d'accueil de 164 personnes en bas et 208 en haut, les deux salles de réception sont très souvent louées pour divers usages.

«C'est le seul bâtiment dans la communauté qui a suffisamment d'espace pour se rassembler. Tout se passe ici [à Hornepayne], que ce soit des funérailles, des noces, des réunions du conseil municipal, des procédures judiciaires, ou des banquets», dit Mme Liebigt.

«Au moment où on se parle, les salles sont occupées quotidiennement. Des séances de danse sont présentées ici quatre fois par semaine. Il y a du Zumba deux soirs par semaine. Nous avons également des soirées d'ailes de poulet, des tournois de rondelles, de Eucher, de crib... toutes sortes d'activités pour amasser de l'argent».

La filiale 194 de la Légion royale canadienne occupe une place dans le Canton de Hornepayne depuis tout près d'un siècle.





HEARST

Le nouveau conseil municipal entre en fonction

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

L'assermentation des nouveaux membres du conseil municipal de Hearst, à la suite des élections du 26 octobre 2026, s'est tenue jeudi dernier en soirée. Cette étape importante leur confère officiellement le pouvoir de siéger et de prendre des décisions au nom de la communauté.

Les six élus au poste de conseiller municipal, y compris le nouveau maire, Gaëtan Baillargeon, ont prêté individuellement serment et signé leur déclaration officielle devant la greffière, Annie Lemieux, et l'administrateur en chef de la Ville de Hearst, Éric Picard, afin de pouvoir siéger légalement au conseil.

La cérémonie revêtait une portée particulièrement symbolique puisqu'elle marquait l'entrée en fonction de Gaëtan Baillargeon à la mairie, succédant ainsi à Roger Sigouin, qui a dirigé la Municipalité pendant 24 ans.

En tant que nouveau maire élu, M. Baillargeon a profité de cette première rencontre pour prononcer un discours de remerciement à l'endroit de toute la communauté de Hearst, rappeler quelques priorités concernant les défis qui attendent les élus municipaux, mais aussi réitérer son engagement et souligner le travail remarquable du maire sortant, Roger Sigouin.

M. Baillargeon a rappelé que, pendant trente-cinq ans, Roger Sigouin s'est dévoué au service de la population de Hearst, dont près d'un quart de siècle consacré à la mairie pour servir l'ensemble de la communauté.

«Que les gens soient d'accord ou non avec toutes les décisions prises, personne ne peut nier le temps, l'énergie et le dévouement que tu as consacrés à notre mairie. Au nom de toute la population de Hearst, je tiens à te remercier sincèrement pour toutes tes années de services», a déclaré Gaëtan Baillargeon.

Ce dernier est revenu sur les priorités et les défis auxquels lui et les conseillers devront faire face au cours des quatre prochaines années, en affirmant que, pour faire avancer la Ville de Hearst, la responsabilité ne repose pas uniquement sur le maire ou le conseil municipal, mais relève plutôt l'effort de toute la communauté.

En conclusion de la cérémonie, Gaëtan Baillargeon a annoncé que la première réunion du nouveau conseil municipal se tiendra le 24 novembre prochain.

Une autre apparition du maire sortant après son élection

Roger Sigouin a partagé sa deuxième réaction sur les ondes de CINN 91,1 au lendemain de l'assermentation des nouveaux élus, en admettant d'abord qu'il faut faire preuve de diplomatie en politique et, surtout, accepter les résultats des urnes, peu importe leur issue.

«Je veux remercier tous les gens de Hearst. Avoir comme poste de devenir le maire d'une ville, c'est un privilège pour moi. Je remercie les gens qui ont toujours voté pour moi du commencement comme conseiller jusqu'à mon dernier mandat (…). Ma première participation sur six candidats comme conseiller, j'avais terminé cinquième. Et puis, après tous mes mandats, j'ai tout le temps fini le premier», a déclaré Roger Sigouin.

Il s'est souvenu que, lorsqu'il était jeune, il n'aurait jamais pensé qu'un jour il se lancerait en politique, malgré les 35 années de carrière qu'il a finalement consacrées à ce domaine.

Autrement dit, après ses trois décennies en politique, Roger Sigouin laisse derrière lui de beaux souvenirs au sein de la municipalité. Certes, il y a eu des critiques et des désaccords, mais il affirme n'avoir jamais voulu fermer la porte au dialogue dans aucune situation avec ses collaborateurs ou les membres de la communauté.

En fait, M. Sigouin essayait toujours, après un malentendu, d'aller rencontrer les personnes concernées afin de trouver un terrain d'entente, même si les réponses pouvaient parfois être différentes.

«On me voyait partout et j'étais toujours disponible si les gens voulaient me rencontrer. Et puis, j'étais capable de les rencontrer à n'importe quelle heure. Le rôle d'un maire, c'est d'être présent dans ta communauté. Quand tu t'en vas à l'extérieur, tu ne t'habilles pas pour Roger Sigouin, mais tu t'habilles pour représenter ta communauté. Tu es là pour représenter, mais tu n'es pas là pour tes affaires personnelles», a insisté M. Sigouin.

De plus, il a souligné le caractère particulier de Hearst, expliquant que devenir maire de cette ville représente un défi, puisqu'il est important pour les gens de voir régulièrement leur maire participer aux activités communautaires.

Toutefois, Roger Sigouin a exprimé sa confiance envers Gaëtan Baillargeon, espérant qu'il sera en mesure d'assurer la continuité, même s'il doit également s'occuper d'autres responsabilités personnelles et professionnelles en dehors de ses fonctions de maire.





LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, *directeur général et éditeur*
smcinnis@hearstmedias.ca
Gessica Tsuni, *ventes*
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, *ventes nationales*
danielle.Jones@daycommunications.ca
Ndery Dione, *journaliste*
ndione@hearstmedias.ca
Éric Boutilier, *journaliste*
eric.boutilier@mail.com
Guy Morin, *journaliste sportif*
guymorin72@gmail.com
Renée-Pier Fontaine, *journaliste pigiste*
Marc Bédard, *chroniqueur*
Maurice Lepage, *maquettiste*
pub@hearstmedias.ca
Marylou Leclerc, *maquettiste*
maquettiste@hearstmedias.ca
Julie Pelletier, *comptabilité*
jpelletier@hearstmedias.ca
Nathalie Gagné, Aline Bolduc,
réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix, *employée de soutien*
flacroix@hearstmedias.ca
Claire Forcier, *réviseure bénévole*

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91,1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.
Gérard Payeur, *président*
Suzanne Dallaire Côté, *vice-présidente*
Lise Camiré Laflamme, *trésorière*
Paul Baril, *administrateur*
Julie Charbonneau, *administratrice*

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Notez que le journal *Le Nord* utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

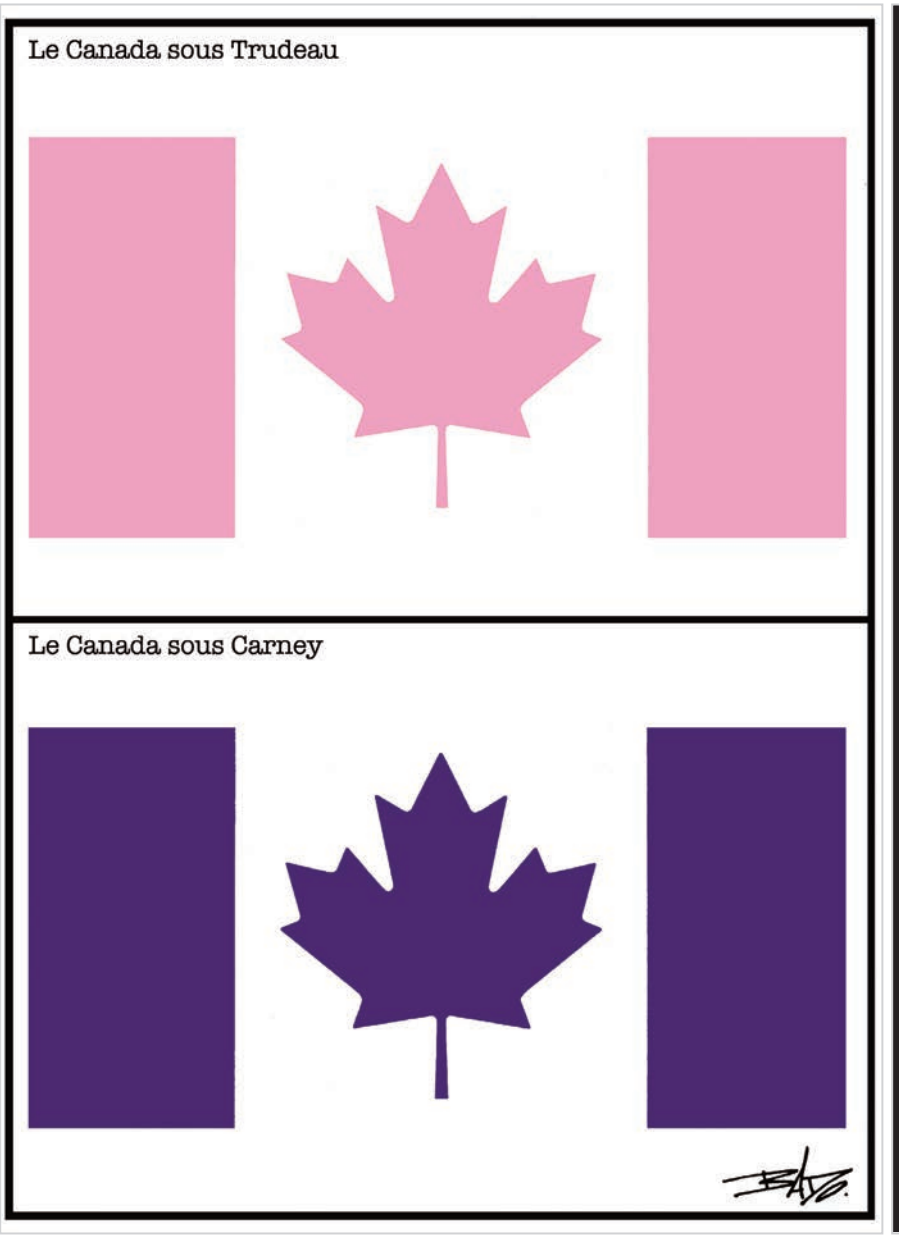
Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse médias professionnels de l'info locale — FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199 – 0805



OPINION

VOTRE VOIX COMPTE. FAITES-LA ENTENDRE.

Le Nord est bien plus qu'un journal : c'est le reflet de notre communauté. Chaque semaine, nous racontons les histoires qui façonnent notre région, mais les vôtres méritent aussi d'être entendues.

Vous avez une opinion sur un enjeu local? Une réflexion à partager? Un témoignage, une lettre ouverte ou un commentaire sur un sujet qui vous tient à cœur? La page Opinion (page 4) est votre espace d'expression.

Nous invitons les citoyens, organismes, entreprises et leaders communautaires à contribuer au dialogue en nous faisant parvenir leurs textes. Les échanges d'idées enrichissent notre communauté, favorisent la réflexion et contribuent à bâtir un Nord plus fort et plus uni.

Envoyez vos textes à : info@hearstmedias.ca

Ensemble, faisons vivre la conversation.

Radiothon 2026
LE GRAND TIRAGE APPROCHE!
N'oubliez pas d'honorer votre don avant le
SAMEDI 21 NOVEMBRE,
et courez la chance de remporter l'un de nos prix!
705 372-1011 • 1 866 362-5168 • 705 362-5168
E-transfer : jpelletier@hearstmedias.ca
MERCI ET BONNE CHANCE À TOUS!

Vers un encadrement plus strict des collèges privés en Ontario

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

Le gouvernement de l'Ontario prévoit renforcer la surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire privés afin de mieux protéger les étudiants et les contribuables contre les abus liés au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Le ministre des Collèges et des Universités, Nolan Quinn, a annoncé ces mesures qui proposent notamment de limiter la croissance des inscriptions financées par le RAFEO, à exclure les programmes principalement offerts en ligne du financement et à obliger les collèges professionnels à maintenir un campus physique.

En fait, le gouvernement souhaite encadrer davantage les relations entre ces établissements et les agences de recrutement ou d'immigration, tout en renforçant les vérifications concernant l'admissibilité des étudiants, leur présence aux cours et la réussite de leurs travaux.

Les changements prévoient aussi de nouveaux pouvoirs permettant à la province de récupérer les sommes versées aux établissements en cas d'utilisation abusive du financement public, ainsi que l'imposition de sanctions financières et une plus grande transparence concernant les mesures disciplinaires.

Ces initiatives font suite à une augmentation importante des demandes d'aide financière dans le secteur postsecondaire privé, qui avait conduit le gouvernement à suspendre certains paiements du RAFEO et à commander une vérification externe menée par le cabinet KPMG.

D'ailleurs, la province avait également transmis ses préoccupations à la Police provinciale de l'Ontario et au vérificateur général, et puis elle compte présenter ces modifications dans le cadre d'un projet législatif plus vaste le 16 novembre 2026.

Le député provincial Guy Bourgouin a réagi à cette décision, tout en nous révélant que le gouvernement provincial compte mettre en place un projet de loi qui sera débattu à Queen's Park avant son assermentation qui pourrait se faire en fin janvier prochain.

M. Bourgouin a clarifié que les fonds accordés à ces établissements d'enseignement postsecondaire privés, loin d'être de l'argent donné gratuitement, constituent plutôt des prêts qui doivent être remboursés.



Guy Bourgouin *PHOTO : ARCHIVES LE NORD*

«Le gouvernement a coupé ça, mais ça faisait trois à quatre ans qu'il le savait. Le gouvernement était au courant qu'il y a des irrégularités dans le système. Parce que la vérificatrice générale l'avait identifié, le gouvernement fédéral l'avait identifié et puis trois à quatre ans plus tard le ministre de l'Éducation vient de se réveiller.»

L'opposant dénonce le fait que le gouvernement provincial soit resté sans réagir pendant tout ce temps, alors que le ministère de l'Éducation continuait d'accorder de l'argent à ces établissements privés, avant d'arriver maintenant avec de nouvelles mesures qui auraient possiblement des conséquences pour les établissements.

La province veut renforcer la protection des enfants et des familles

PAR NDERY DIONE

Un projet de loi a été déposé ce lundi 16 novembre 2026 par le gouvernement de l'Ontario et, s'il est adopté, il aura pour objectif de protéger les enfants et de renforcer les services aux familles.

Cette initiative propose plusieurs changements pour renforcer les services de protection de l'enfance, mieux protéger les victimes d'abus d'images intimes et améliorer l'accès aux soins de santé.

Parmi les mesures proposées figurent un renforcement de la surveillance financière des sociétés d'aide à l'enfance, une meilleure information pour les familles sur les mécanismes de règlement des différends et de nouvelles protections juridiques pour faciliter le retrait des images intimes diffusées sans consentement.

Le projet prévoit également des évaluations des risques de traite des êtres humains et une formation spécialisée pour les intervenants du secteur de la protection de l'enfance.

En matière de santé, le gouvernement souhaite faciliter l'accès pour les médecins aux renseignements médicaux des patients, réduire les formalités administratives et améliorer les soins de longue durée, notamment pour les personnes atteintes de démence.

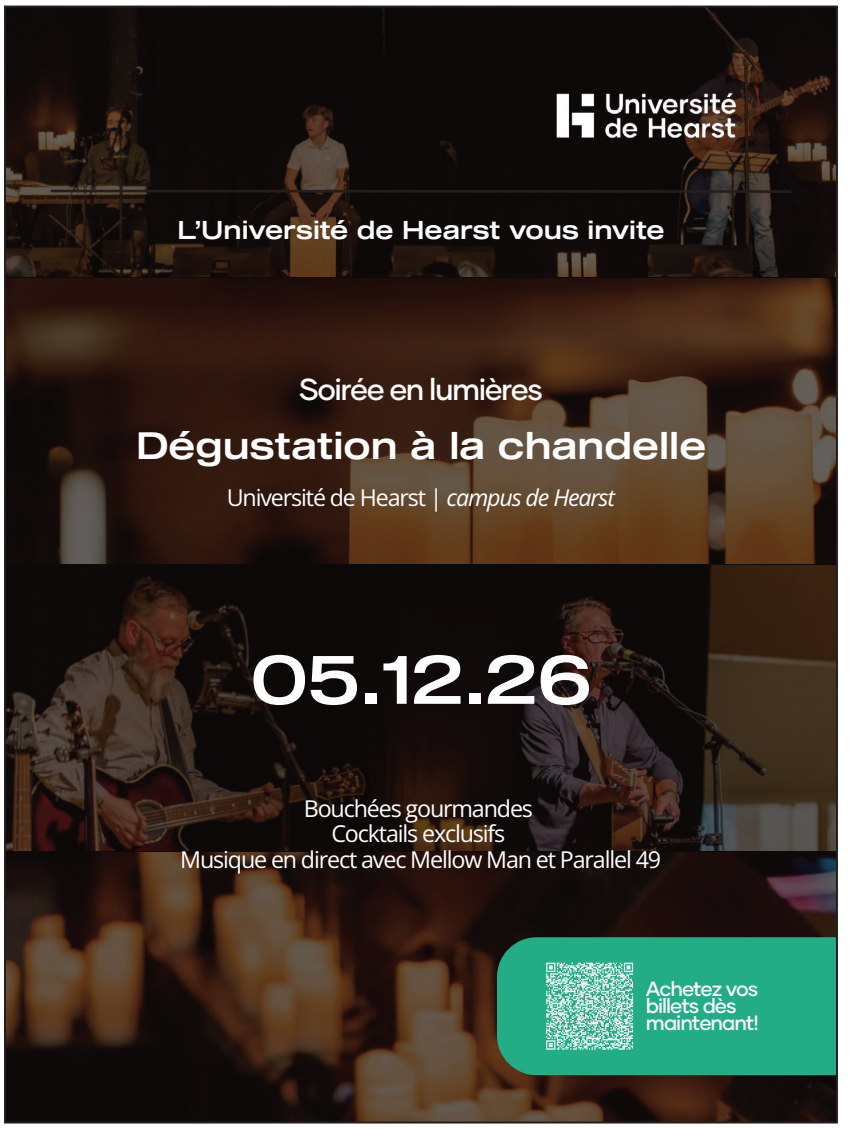
Ces changements s'inscrivent dans les efforts du gouvernement afin d'améliorer la responsabilisation et la viabilité des services publics. Ils font notamment suite à un examen des sociétés d'aide à l'enfance, qui a révélé des difficultés financières et des lacunes en matière de surveillance.

HORNEPAYNE

Programme de remboursement des services de déneigement

PAR ÉRIC BOUTILIER

Les ainés de Hornepayne qui déboursent des frais pour le déneigement de leur allée l'hiver pourraient se faire rembourser jusqu'à 300 $ par le Canton. Les personnes âgées de 65 ans ou plus peuvent obtenir un formulaire de la Municipalité pour faire une réclamation. Ils devront fournir à l'administration de Hornepayne une copie d'une pièce d'identité, leur adresse et des reçus émis par l'entreprise de déneigement. La date limite pour faire une demande de remboursement est le mercredi 30 juin 2027. Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec le bureau du Canton à l'adresse courriel : admin@hornepayne.ca.



Mattice-Val Côté en bref : assurances, nouveau conseil, officier d'arrêtés municipaux et divers

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

Le conseil municipal de Mattice-Val Côté a étudié le renouvèlement de ses assurances municipales pour l'année 2027 auprès de BrokerLink, avec l'assureur Intact Public Entities.

La couverture comprend la responsabilité civile générale, les erreurs et omissions, la responsabilité environnementale, le vol, les accidents impliquant les membres du conseil et les pompiers volontaires, les frais juridiques ainsi que les assurances des bâtiments, des équipements, des véhicules, du contenu et des pertes de revenus. Certaines installations ne sont toutefois pas couvertes par cette police : le plan d'eau et la station de pompage assurés par l'entremise d'OCWA, le pont de Val Côté, le bâtiment du préposé au dépotoir, et les conteneurs métalliques du dépotoir.

La facture de renouvèlement pour 2027 s'élève à 117106,36 $, taxes comprises, soit une légère augmen-tation de 106,24 $ comparativement à 2026, où la prime était de 117000,12 $. Un montant supplémentaire de 138 $ plus taxes sera nécessaire pour assurer les bénévoles de l'Équipe de première intervention. Le conseil devait également se prononcer sur la possibilité d'ajouter le pont de Val Côté, construit à l'automne 2025, à la couverture d'assurance, moyennant un coût additionnel de 430 $ plus taxes.

Par la résolution 26-13, le conseil a autorisé le paiement de 117106,36 $ à BrokerLink pour le renouvèlement des assurances municipales couvrant la période du 1er janvier 2027 au 1er janvier 2028.

Attribution des comités et responsabilités

La réunion de lundi était la première pour deux nouveaux visages, soit Lyne Lodin et Martin Plamondon, autour de la table des conseillers. Pour les quatre prochaines années, il fallait attribuer les titres de maires suppléants et décider qui participe à quel comité.

Le conseil municipal de Mattice-Val Côté a établi une rotation trimestrielle du poste de maire suppléant pour les années 2027 à 2030. Les conseillers Steve Brousseau, Joyce Malenfant, Lyne Lodin et Martin Plamondon se partageront cette responsabilité à tour de rôle, chacun occupant le poste pendant trois mois par année.

Le conseil a également procédé à la nomination de ses représentants au sein de différents conseils d'administration et comités pour la durée du mandat, qui prendra fin le 14 novembre 2030.

Le maire, Marc Dupuis, représentera la Municipalité au Bureau de santé du Nord-Est, au Northeast Community Network et à la Commission des services policiers du détachement de la Police provinciale de l'Ontario de la baie James.

Le conseiller Steve Brousseau siègera aux conseils d'administration de Hearst Forest Management Inc. et du Conseil d'aménagement de Hearst et de la région. Martin Rancourt a été reconduit comme représentant communautaire au sein de ce dernier organisme.

La conseillère Joyce Malenfant représentera la Municipalité au comité des soins de longue durée et au conseil d'administration du Foyer des Pionniers. Le conseiller Martin Plamondon siègera au Comité local des citoyens de la forêt de Hearst, tandis que Lyne Lodin représentera la Municipalité au comité de la forêt Gordon.

Enfin, Lyne Lodin et Martin Plamondon seront les représentants municipaux au conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Mattice-Val Côté.

La directrice générale et greffière, Guylaine Coulombe, représentera la Municipalité au conseil de gestion des infractions provinciales du Nord-Cochrane ainsi qu'au conseil d'administration de la Clinique juridique du Grand-Nord.

La trésorière Annie Plamondon pourrait agir comme représentante suppléante au conseil de gestion des infractions provinciales, sous réserve des règles d'adhésion.

Les responsabilités liées à la gestion des urgences et aux finances demeureront partagées entre tous les membres du conseil municipal.

Officier d'arrêtés municipaux

Le conseil municipal de Mattice-Val Côté a été informé des démarches entreprises au cours des dernières années afin de trouver un officier chargé de l'application des règlements municipaux.

La Municipalité avait d'abord approché les villes de Hearst et de Kapuskasing pour conclure une entente de services. Kapuskasing n'était pas en mesure d'élargir son territoire de desserte, tandis que Hearst exigeait l'embauche d'un employé supplémentaire et un engagement financier de la Municipalité, peu importe le nombre d'interventions nécessaires.

En janvier 2021, une entente avait été conclue avec Northern Protection Services (NPS), dirigée par Nicolas Isabelle, au tarif de 35 $ l'heure, avec un minimum de trois heures par appel. Toutefois, l'entreprise avait cessé ses activités avant que la Municipalité puisse recourir à ses services.

D'autres tentatives ont suivi, notamment avec Roger Vienneau, qui avait finalement accepté un emploi à l'usine de Hearst, et Paul Sherring, embauché sur appel à l'été 2023 au tarif de 27 $ l'heure, avec remboursement des dépenses et participation au régime OMERS. Après une première intervention en février 2024, la Municipalité n'a toutefois plus réussi à le joindre ni à procéder au paiement de ses services.

La Municipalité explore une nouvelle possibilité avec FemForce Solutions et Daniela Gagnon, qui possède de l'expérience dans l'application des règlements municipaux, dont pour la Ville de Hearst.

Daniela Gagnon a soumis une proposition pour offrir des services sur appel, principalement pour l'application des règlements concernant le déneigement et la mise en œuvre du nouveau règlement sur la collecte des déchets.

Selon l'estimation présentée, les coûts seraient d'environ 5100 $ plus taxes pour la première année, puis de 5000 $ plus taxes annuellement, avec ajustement selon l'inflation. La proposition comprend un taux horaire de 32,50 $, un minimum de deux heures par intervention, des frais de déplacement de 0,50 $ par kilomètre ainsi que différents frais mensuels liés à l'équipement et aux fournitures.

Le conseil dit vouloir examiner cette proposition .

Varia

La direction générale de la Municipalité de Mattice-Val Côté a présenté une mise à jour sur plusieurs dossiers et projets en cours.

- Emplois d'été Canada 2027 : Une demande de financement a été soumise pour embaucher quatre préposés aux parcs et loisirs pendant huit semaines durant l'été 2027, à raison de 35 heures par semaine.

- Étude sur l'utilisation éventuelle de la patinoire : La Municipalité a entrepris les démarches pour présenter une demande de financement auprès de FedNor afin de réaliser une étude. L'accès au portail fédéral de subventions a nécessité des procédures supplémentaires au bureau de Kapuskasing. La Municipalité attend maintenant les prochaines étapes.

- Projet de patinoire extérieure : Une estimation a été reçue de LT Construction pour les travaux de terrain. La Municipalité attend toujours celle de Villeneuve Construction, qui doit couvrir le terrain et le béton. En raison des délais, l'équipe municipale pourrait devoir établir elle-même certaines estimations de coûts pour soumettre sa demande de financement.

- Révision du règlement sur la collecte des déchets : L'ébauche du règlement présentée en septembre n'a pas encore été révisée à la suite des commentaires reçus. Une rencontre avec les employés municipaux reste également à organiser.

- Projet d'armoires à la Banque alimentaire : L'installation prévue à l'automne par Fern's Cabinet a été retardée en raison de délais dans les travaux de l'entreprise.

- Projet des égouts et des lagunes de Val Côté : La Municipalité a reçu la confirmation qu'aucune obligation de consultation n'était nécessaire et qu'elle pouvait aller de l'avant avec le projet.

- Projet du gymnase : La porte est arrivée. Une fois son installation terminée, il restera à coordonner avec Tecnor et Rock Solid l'installation des caméras et la mise en place du système de clés et des autres éléments nécessaires.

HEARST

Une soirée dansante a rassemblé la communauté

PAR NDERY DIONE

Le Club Action Hearst a organisé, samedi dernier, une soirée dansante Country qui a rassemblé environ soixante-dix personnes à la salle de loisirs, dans une ambiance chaleureuse, festive et pleine de joie.



Les amateurs de musique, principalement des aînés, ont été invités à se retrouver, de 20 h à 23 h, pour partager un agréable moment de danse et de convivialité. *PHOTO : NDERY DIONE*

Pour seulement 15 dollars à l'entrée, les participants ont pu profiter de cette belle activité et se laisser entraîner par le rythme de chansons avec plein d'ambiance. Selon Aline Levesque, présidente du Club Action, les musiciens étaient tous issus de la communauté et ont généreusement offert leur talent à titre bénévole.

«La soirée s'est bien déroulée et les gens ont bien participé. À la première chanson, ils se sont mis à danser et c'était magnifique jusqu'à la dernière chanson. Les musiciens étaient des gens bénévoles locaux qui viennent s'amuser à la salle de loisirs tous les jeudis. Pour faire la soirée, ils se sont pratiqués bien à l'avance. Ils l'ont préparé en bonne et due forme, chacun savait ce qu'il chantait; ils jouaient tous en conséquence.»

Au cours de la soirée, ces musiciens ont offert trois heures de prestation, entrecoupées de quelques pauses, faisant vibrer la salle et encourageant plusieurs participants à rejoindre la piste de danse.

Entre musique, danse et rencontres, la soirée organisée a ainsi permis à plusieurs membres de la communauté de se réunir dans une atmosphère agréable et festive.

«Quand il y a eu une pause, on a distribué des feuilles pour demander des commentaires, et les gens étaient très contents. Ils nous ont dit qu'ils ont bien aimé l'initiative», a conclu Aline Levesque.

Karaté Hearst contribue à la banque alimentaire



(Par Ndery Dione) **À la suite de la tenue de son 30e tournoi de karaté, le club Karaté Hearst a posé un geste de solidarité envers la Banque alimentaire Samaritain du Nord. Le chef-instructeur du club s'est rendu sur place afin de remettre à Annie Rhéaume les revenus recueillis lors de l'entrée du public au tournoi.**

Au total, un montant de 215 $, accompagné d'une boîte d'épicerie, a été remis à la banque alimentaire. Ce don témoigne de l'engagement du club envers la communauté et de sa volonté de redonner aux personnes qui en ont besoin.

Photo de courtoisie

HEARST

Briser les tabous autour de la mort avec une activité d'échange

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

Dans le cadre de la Journée nationale du deuil, ce mardi, l'Équipe de santé familiale Nord-Aski a organisé une activité à l'Écomusée, intitulée «Café de la mort», qui constituait un espace chaleureux et bienveillant où les participants ont pu échanger librement autour de la mort, du deuil et des réflexions qui les entourent.

Selon Mireille Brochu, le but de cette activité, organisée pour la première fois par l'Équipe de santé familiale Nord-Aski, est d'essayer d'enlever le tabou qui entoure la mort et le décès, même si, en tant qu'êtres humains, nous y sommes tous exposés et que chacun est appelé à perdre un être cher.



Mireille Brochu et Bobby Rosevear

PHOTO DE COURTOISIE

«On avait des petites cartes avec certaines questions en lien avec tout ça. Il y avait vraiment de bons échanges. En fait, le but est de créer une atmosphère chaleureuse où les gens sont à l'aise d'échanger sur ces aspects», a clarifié Mme Brochu.

Étant donné que beaucoup de gens éprouvent une certaine retenue à parler de ces questions par crainte de déclencher des émotions difficiles, l'initiative de Mireille Brochu et de son collègue Bobby Rosevear se voulait une belle occasion pour les participants de poser des questions et d'aborder différentes sphères liées à la mort et au deuil.

«On a approché l'Écomusée pour organiser cette activité parce qu'on trouvait que ça serait une bonne place. Ce n'était pas comme un groupe de soutien ou une séance de thérapie, mais c'était vraiment plus à titre d'échange, ouvrir les communications et briser les tabous. Les gens qui étaient présents ont bien apprécié l'activité.»

Le Conseil des Arts de Hearst
SAISON 26-27

ULTRAVIOLET
DAMIEN ROBITAILLE
EN SOLO





ET CÉLESTE LÉVIS
EN DUO

28 nov. 2026

conseildesartsdehearst.ca

ZING! MUSIQUE.

COUP DE COEUR FRANCOPHONE
AIR CANADA

RÉSEAU ONTARIO

Canada Ontario ONTARIO ARTS COUNCIL CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO ONTARIO CRÉATIF hearst Caisse Alliance hearst Companion Hotel - Motel CSCDGR CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DU DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

HEARST

Céleste Lévis de retour dans le Nord : une tournée, un nouvel album et une passion toujours

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

La chanteuse franco-ontarienne Céleste Lévis sera de passage à Hearst ce samedi, accompagnée de son conjoint et collaborateur musical, Marc-Antoine Joly. Après plusieurs années d'absence de la communauté, l'artiste retrouve le public du Nord de l'Ontario dans le cadre de sa tournée qui accompagne la sortie de son plus récent album.



PHOTO : CELESTE LEVIS/FACEBOOK

Lancée officiellement le 24 septembre dernier au Centre national des Arts à Ottawa, cette nouvelle tournée permet à Céleste Lévis de présenter ses nouvelles chansons directement au public. Depuis le lancement, le duo enchaîne les spectacles à raison d'environ une ou deux représentations par semaine.

Pour son arrêt à Hearst, le spectacle prendra toutefois une formule plus intime. Alors que certaines représentations de la tournée comprennent une formation plus complète, la chanteuse sera accompagnée de Marc-Antoine Joly, qui partagera la scène avec elle. Deux guitares acoustiques et leurs voix respectives donneront une couleur pop folk aux chansons de l'album, qui s'inscrit davantage dans ce courant.

Croire encore au format de l'album

À une époque où l'industrie musicale privilégie de plus en plus la diffusion de chansons individuelles sur les plateformes numériques, Céleste Lévis demeure attachée au format de l'album.

Avant de lancer son plus récent projet, l'artiste avait déjà dévoilé quatre chansons en *single*. Cette stratégie lui a permis de faire découvrir progressivement son matériel, tout en conservant l'objectif de proposer une œuvre complète.

«Moi, je crois encore dans les albums», explique-t-elle, soulignant que son public continue notamment d'acheter des CD physiques.

Pour elle, l'album demeure une façon importante de présenter son travail artistique et de créer un lien avec son public. Elle estime aussi qu'un projet complet facilite les relations avec les médias et les occasions d'entrevues.

La production a été réalisée par Céleste Lévis et Marc-Antoine Joly, qui sont très impliqués dans les différentes étapes de leurs projets. Ensemble, ils ont créé Joly Records, leur propre maison de disques, qui regroupe leurs activités de production, de direction artistique et leurs projets techniques.

Marc-Antoine Joly a également réalisé les arrangements musicaux du nouvel album, en plus de participer à la composition.

Une œuvre qui reflète son parcours de femme et de mère

Ce nouvel album représente également un projet personnel pour la chanteuse. Son dernier album remontant à environ cinq ans, le concept et les idées de ce nouveau travail ont commencé à prendre forme peu après sa précédente parution.

Céleste Lévis signe les paroles et les mélodies, tandis que Marc-Antoine Joly contribue à la composition musicale. Elle explique que son processus créatif commence généralement par la mélodie, qu'elle développe d'abord avec sa voix.

Musicienne, Céleste Lévis joue également du piano et de la guitare. Pour elle, composer vocalement lui permet d'explorer des possibilités sans nécessairement être limitée par les accords ou les connaissances instrumentales.

Les chansons abordent entre autres la place des femmes, la maternité et la volonté de poursuivre ses ambitions malgré les responsabilités personnelles.

«Je parle beaucoup de juste prendre ta place en tant que femme et d'oser continuer quand même», raconte-t-elle.

La chanteuse estime qu'il est important de s'accorder du temps pour répondre à ses besoins personnels, sans pour autant devoir mettre ses ambitions de côté.

«C'est un peu comme la preuve de tout ce que je dis. De ne pas dire non et que je suis capable de le faire moi aussi et je vais continuer, même si c'est difficile.»

La famille fait aussi partie de la tournée

Concilier une carrière musicale et la vie familiale représente un défi, particulièrement lorsqu'il faut prendre la route régulièrement. Céleste Lévis et Marc-Antoine Joly ont toutefois trouvé une façon d'intégrer leur réalité familiale à leur parcours professionnel.

Leur plus jeune enfant les accompagne notamment pendant une partie de la tournée. Leur fils aîné, qui a commencé l'école en septembre, demeure plutôt avec l'un de ses grands-parents lors de certains déplacements.

La famille avait d'ailleurs profité d'un récent passage dans le Nord pour visiter des proches à Timmins, la ville d'origine de la chanteuse.

Pour Céleste Lévis, cette organisation lui permet de continuer à faire vivre sa passion tout en préservant une place importante pour sa famille.

Retrouver le public du Nord

Après avoir récemment présenté un spectacle à Timmins, l'artiste se réjouit de revenir dans la région et de retrouver le public de Hearst. Elle souligne l'importance de l'appui des communautés francophones envers les artistes qui créent et travaillent en français.

«Ça fait un petit bout qu'on n'est pas venus à Hearst, on a vraiment hâte», affirme-t-elle.

Pour la chanteuse, ces rencontres avec le public sont une partie importante de son métier. Elle invite d'ailleurs les gens à découvrir son nouvel album et à se procurer des billets pour le spectacle.

Le rendez-vous est donc fixé à samedi, au Conseil des Arts de Hearst, pour une représentation en duo qui promet une ambiance plus intimiste et une occasion d'entendre les nouvelles compositions de Céleste Lévis dans une formule acoustique.

NOËL APPROCHE...



















LIBRAIRIE
10-04

1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h,
et le samedi de 10 h à 16 h.
Ouvert sur l'heure du midi.

... À GRANDS PAS!

Livres, jouets, jeux et bien plus encore vous attendent à la Librairie 10-04.

Passez trouver vos cadeaux des Fêtes!

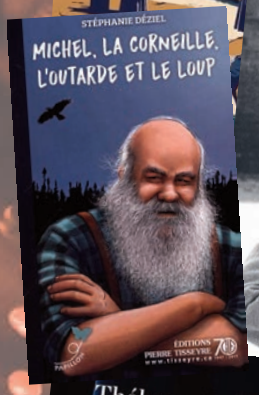


















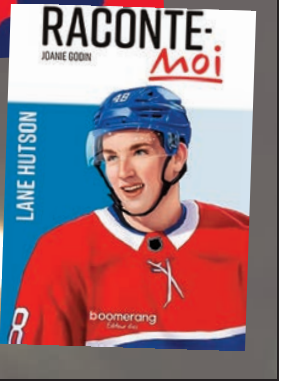












Mot caché

Thème :
CHOIX
8 lettres

N	R	U	E	V	A	F	N	O	S	I	A	R	A	P	M	O	C	D	N
F	O	O	A	N	A	L	Y	S	E	T	R	I	A	G	E	L	Q	O	P
E	A	I	B	T	N	E	M	I	T	R	O	S	S	A	I	U	I	R	N
A	M	C	T	J	C	A	N	D	I	D	A	T	E	E	E	T	E	O	S
N	P	M	O	A	E	V	A	R	I	E	T	E	U	S	S	F	I	T	J
O	O	P	E	N	V	C	U	E	J	N	E	C	T	E	E	X	R	U	T
I	N	I	R	L	P	I	T	H	E	M	E	I	G	R	E	A	G	A	E
T	O	O	T	O	I	O	T	I	C	R	O	G	E	L	T	E	C	T	D
U	I	R	N	C	B	D	S	O	F	N	U	N	F	E	M	T	N	E	I
L	T	I	O	O	E	A	E	S	M	S	C	E	G	E	I	O	T	N	A
O	A	E	I	P	S	L	T	I	I	E	R	I	N	Q	L	E	O	L	N
S	R	N	T	I	T	D	E	I	L	B	E	T	U	O	R	I	T	O	L
P	E	T	A	N	U	E	I	S	O	P	I	E	V	M	T	E	I	V	I
R	D	A	N	I	O	S	L	E	S	N	O	L	I	A	R	T	E	I	A
I	I	T	I	O	G	I	T	O	O	A	D	N	I	N	A	E	M	S	T
O	S	I	M	N	E	R	N	I	V	R	A	C	A	T	O	T	M	I	N
R	N	O	O	S	E	D	T	E	O	T	O	T	I	P	E	O	A	O	E
I	O	N	N	B	A	P	N	C	I	S	I	S	I	V	A	V	G	N	V
T	C	O	I	G	O	I	C	O	S	V	E	C	R	I	T	E	R	E	E
E	C	L	E	N	R	A	N	A	E	H	N	O	I	T	N	E	T	N	I

A
Accord
Alternative
Analyse
Approbation
Association
Assortiment
Avenir
Avis
C
Candidat
Comparaison
Conseil
Considération
Critère
D
Désir
Détermination
Dilemme
E
Enjeu
Éventail
F
Façon
Faveur
G
Gamme
Goût
H
Hésitation
I
Intention
J
Jugement
L
Liberté
M
Motivation
N
Nomination
O
Objectif
Opinion
Option
Orientation
P
Panoplie
Possibilité
Préférence
Priorité
Q
Question
R
Recueil
Réflexion
S
Sélection
Solution
Sondage
Stratégie
Suggestion
T
Tactique
Thème
Triage
V
Variété
Vision
Volonté
Vote

Le vrai du faux, en quelques clics!

Découvrez Le Détecteur de rumeurs sur notre site web.

Le Détecteur de rumeurs

lenord.ca

Biscuit tiramisu géant



Ingrédients

Biscuit
- 265 g (1 3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 15 ml (1 c. à soupe) grains de café espresso corsé, moulus
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de poudre à pâte
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de bicarbonate de soude
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel
- 115 g (1/2 tasse) de beurre non salé, fondu et tempéré
- 105 g (1/2 tasse) de sucre
- 105 g (1/2 tasse) de cassonade foncée
- 1 œuf
- 5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille

Garniture
- 1 contenant de 275 g de fromage mascarpone
- 180 ml (3/4 tasse) de crème 35 % à fouetter
- 55 g (1/4 tasse) de sucre
- Cacao, pour saupoudrer

Étapes de préparation

Biscuit

1. Tapisser une plaque de cuisson de papier parchemin. Tracer un cercle de 20 cm (8 po) de diamètre sur le papier et retourner le papier parchemin.

2. Dans un bol, mélanger la farine, le café, la poudre à pâte, le bicarbonate et le sel.

3. Dans un autre bol, crémer le beurre avec le sucre et la cassonade au batteur électrique. Ajouter l'œuf et la vanille. Mélanger jusqu'à ce que la préparation soit homogène. À basse vitesse ou à la cuillère de bois, incorporer les ingrédients secs.

4. Avec les mains, former un disque avec la pâte à l'intérieur du cercle tracé sur le papier parchemin. Réfrigérer de 2 à 12 heures.

5. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).

6. Cuire au four de 15 à 17 minutes ou jusqu'à ce que le pourtour du biscuit soit doré. Laisser refroidir complètement sur la plaque, soit environ 1 heure.

Montage

1. Dans un bol, fouetter le mascarpone avec la crème et le sucre au batteur électrique jusqu'à l'obtention de pics mous. Transvider la crème dans une poche à pâtisserie munie d'une douille unie. Garnir le dessus du biscuit avec la crème au mascarpone, en formant une spirale à partir du centre jusqu'au bord du biscuit.

2. À l'aide d'un tamis fin, saupoudrer la surface de la crème de cacao. Réfrigérer jusqu'au moment de servir. Le biscuit géant se conserve 3 jours sous cloche au réfrigérateur.

Sudoku

JEU Nº 1003
NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

		9		4	3			
			9				1	
								3
		8			5	4		9
		1		9				7
				6	7	2		
	9				2		5	
2			8					
		7	3	5		8		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU Nº 1003

2	6	8	4	5	3	7	1	6
6	7	3	9	1	8	4	5	2
4	5	1	2	7	6	3	9	8
1	8	2	7	6	4	5	3	9
7	3	5	8	9	2	1	6	4
9	6	4	5	3	1	8	2	7
3	4	9	1	2	7	6	8	5
5	1	7	6	8	9	2	4	3
8	2	6	3	4	5	9	7	1

Réponse du mot caché : DÉCISION

GREENSTONE

Un mode de transport bien plus qu'un simple loisir

PAR ÉRIC BOUTILIER

Les conditions météorologiques ne sont peut-être pas encore idéales pour parcourir les sentiers d'hiver, mais le Club de motoneige de Greenstone se prépare déjà pour la prochaine saison des neiges.

L'organisation a tenu son assemblée générale le 14 novembre pour faire un bilan de leurs activités et pour informer le public de projets qui sont en cours.

Durant la dernière année, le club a obtenu une subvention de 350 000 $ de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour bâtir un pont qui permet de traverser en toute sécurité le ruisseau Suckle, un cours d'eau à débit rapide situé à l'ouest de Longlac.

Des entreprises locales et la Fédération des clubs de motoneiges de l'Ontario (OFSC) ont également versé des fonds pour aider à compléter ce grand projet amorcé il y a déjà six ans.

Même si les températures ne sont pas aussi froides comme dans les décennies précédentes, les dirigeants du Club de motoneige de Greenstone étaient satisfaits du nombre de jours agréables pour pratiquer leur sport préféré.

«L'année passée, on a eu beaucoup de neige. Je pense que la dernière journée que j'ai fait de la motoneige était le 11 mai [2026], ce qui est vraiment exceptionnel», explique le président, Éric Corbin.

«À -40 °C, il ne neige pas. Mais vu que les hivers sont plus chauds qu'ils étaient, on remarque qu'on a beaucoup plus de neige», dit-il.

«Là, il fait encore beau avec des 9 °C dans les prochains jours, donc l'année ne commence pas aussi bien.»

L'organisation est responsable de 346 km de sentiers dans la région de Geraldton et de Longlac, menant vers Hearst et le restant du réseau provincial de l'OFSC.



L'entretien de sentiers par le Club de motoneige de Greenstone. *PHOTOS DE COURTOISIE*

Dans les prochaines années, le Club de motoneige de Greenstone aimerait étendre son propre réseau vers d'autres communautés dans le sud du district de Thunder Bay.

«J'ai déjà commencé notre prochain gros projet pour le club, la connexion de Longlac au club Manitou de Marathon, en passant par Manitouwadge», informe M. Corbin.

«Le club de Longlac se rend déjà au village de Caramat. Je suis en train de travailler sur la connexion entre Caramat et Manitouwadge, vu que le club de Marathon se rend [déjà] à Manitouwadge. Il [nous] manque 98 km pour compléter le sentier.»

Un vecteur économique

En 2023, l'OFSC a publié une étude sur l'impact des sentiers de motoneige en Ontario. La fédération estime que l'activité économique liée à ce sport génère entre trois et six milliards de dollars par année à travers la province.

Les motoneigistes qui ont parcouru des sentiers dans le district 15 en 2022-2023 ont dépensé 92,8 millions de dollars dans l'économie locale de Cochrane, Fauquier-Strickland, Greenstone, Hearst, Hornepayne, Kapuskasing, Mattice-Val Côté, Moonbeam, Opasatika, Smooth Rock Falls et Val Rita-Harty.

Les auteurs du rapport ont précisé que 379 emplois directs et indirects dépendent de l'industrie de la motoneige, et que le produit intérieur brut dans ce corridor géographique était de 44,8 millions de dollars.

«N'importe qui qui fait de la motoneige sait que c'est [très] dispendieux», avise M. Corbin.

«Quand tu voyages en motoneige, tu es obligé d'acheter ton gaz local. T'es obligé d'aller supporter les dépanneurs et les épiceries avec la nourriture que t'apportes durant la journée. Tu es forcé de manger dans les restaurants et de rester dans les hôtels», dit-il.

«Ça fait un gros retour à l'économie locale [pour ceux] qui sont vraiment impliqués dans le sport de motoneige. C'est vraiment important pour les petits villages du Nord de l'Ontario, pour garder les services locaux ouverts.»



REFLEXION
SERVICES DE MIEUX-ÊTRE
WELLNESS SERVICES

SECRÉTAIRE / RÉCEPTIONNISTE

Poste à temps partiel

BUREAU DE HEARST

DESCRIPTION :

La personne titulaire du poste sera responsable d'effectuer les tâches administratives et de secrétariat à notre bureau de Hearst. **Cette personne devra assurer des remplacements lors des congés annuels ou des absences pour maladie du personnel de secrétariat, ce qui représente environ 4 à 6 semaines par année.**

• Accueillir les visiteurs et répondre aux appels téléphoniques, diriger les demandes vers les personnes ou services appropriés
• Fournir de l'information générale à la clientèle et aux partenaires
• Effectuer la gestion et le suivi de la correspondance (courriel, courrier, télécopie)
• Préparer, rédiger, corriger et mettre en forme divers documents administratifs (lettres, rapports, comptes rendus, formulaires, etc.)
• Coordonner et planifier des rendez-vous, réunions et activités administratives
• Effectuer des tâches de photocopie, numérisation et archivage de documents
• Soutenir l'équipe dans diverses tâches administratives selon les besoins opérationnels

COMPÉTENCES REQUISES

• Détenir un diplôme en secrétariat, en administration ou dans un domaine connexe
• Posséder une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment la suite Microsoft (Word, Excel, Windows), l'Internet ainsi que d'autres systèmes de bureau (systèmes téléphoniques, gestion de dossiers, etc.)
• Démontrer une expérience pertinente en travail de bureau ou en soutien administratif
• Posséder une bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit
• Démontrer une capacité à établir et maintenir des relations de travail harmonieuses avec les employés(e)s et le public
• Faire preuve de discrétion, d'organisation et d'autonomie dans l'exécution des tâches

Ce poste sera affiché jusqu'à ce qu'il soit comblé. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S. / T.S.I.
Directeur général
Fax : 705-337-6008
sfillion@reflexion.ca

Nous remercions à l'avance toutes personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

LONGLAC

Une saison compétitive au volleyball pour les Huskies

PAR ÉRIC BOUTILIER

La saison de l'équipe masculine de volleyball des Huskies de l'École secondaire Château-Jeunesse a pris fin sans obtenir une place en demi-finale des séries éliminatoires de l'Association du sport scolaire de la rive nord du lac Supérieur (NSSSAA).

Les athlètes de Château-Jeunesse, la grande majorité en 9e année, ont néanmoins gagné de l'expérience de jeu sur le terrain contre des clubs plus expérimentés de Geraldton et de Nipigon – dont la plupart des joueurs sont en 11e ou en 12e année.

«Cette année, l'équipe de volleyball était quand même plus un projet; nous n'avions que deux joueurs qui avaient joué dans le passé sur l'équipe des Huskies de volleyball. On avait un élève de 11e année et un élève de 12e année, donc [on pourrait dire que] j'avais [seulement] deux joueurs vétérans», explique l'entraineur-chef, Louka Kampela.

«J'avais sept autres que c'était la première fois qu'ils compétitionnaient pour l'équipe de volleyball. Je suis quand même fier qu'on ait été capable de jouer quatre matchs serrés et intéressants avec seulement deux joueurs qui avaient [déjà] joué.»

Même si les Huskies ont fini troisième dans leur division sans remporter de match, ils ont été compétitifs dans plusieurs de leurs affrontements.

Le 24 septembre et le 22 octobre, ils se sont inclinés à deux reprises par la marque de 3-1 face aux Knights de l'école Geraldton Composite High.

Le 14 octobre, la formation franco-ontarienne a perdu de justesse son programme double contre les Lakers de l'école Nipigon-Red Rock District High 3-2. Avec des avances de 2-0 et de 2-1, Château-Jeunesse était sur le bord de la victoire.

La saison prochaine, l'entraineur des Huskies dit vouloir améliorer l'aspect du travail d'équipe lors de matchs. Il estime qu'en 2026, ses joueurs avaient eu certaines difficultés de ce côté.



Les Huskies de Château-Jeunesse contre les Lakers de l'école Nipigon-Red Rock District

PHOTOS : É.S. CHÂTEAU-JEUNESSE

Pour leur part, les Knights de Geraldton Composite ont été balayés par les Falcons de l'école Marathon High 2-0 dans la demi-finale du circuit junior, et par les Wolverines de l'école Manitouwadge High 3-0 au niveau sénior.

Classement des équipes séniores

1re – Nipigon-Red Rock District
2e – Geraldton Composite
3e – É.s. Château-Jeunesse



HEARST

Le HLK M11 sacré champion à Sudbury

PAR GUY MORIN

Le HLK M11 participait lui aussi au tournoi Silver Stick de Sudbury le weekend dernier. Après avoir subi une défaite à son premier match, la troupe de Jonas Norrie a gagné ses cinq parties suivantes pour remporter sa deuxième médaille d'or de la saison.


PHOTO DE COURTOISIE

En ouverture de tournoi jeudi, le HLK se mesurait aux Thundercats de Northshore. Les Kings ont joué un bon match, mais se sont inclinés au final par la marque de 5 à 4.

Vendredi en matinée, le Rouge et Noir a vaincu les Wolves de Sudbury 3 à 2 avant de prendre la mesure des Canucks Rep B au compte de 5 à 2.

Samedi, Hearst ne disputait qu'un match qu'il a remporté par la marque de 4 à 3 aux dépens des Nickel City Cubs.

En demi-finale dimanche matin, les Lumber Kings affrontaient les Jr Flyers de Kapuskasing et ce sont les Kings qui ont eu le dessus, l'emportant facilement 7 à 2.

En après-midi, la finale opposait le Rouge et Noir aux Wolves de Sudbury qu'il avait vaincu 3 à 2 en ronde prélinaire. Selon plusieurs spectateurs présents, les deux équipes ont offert tout un spectacle. Les Wolves et les Lumber Kings se sont échangé les devants à plusieurs reprises durant le match, et ce sont les Hearstéens qui ont eu le dernier mot, l'emportant 5 à 4 en temps supplémentaire.

Très ému suite à la perte de son père dans les jours précédant le tournoi, Jonas Norrie a bien voulu partager avec nous ses états d'âme après la victoire des siens dimanche.

«Chaque joueur mérite d'être "le joueur par excellence". Ils méritent tous chaque victoire, présence par présence, période par période, match par match. Ils dépassent largement les attentes. Avec cette victoire, le HLK obtient un laissez-passer pour le Silver Stick International qui aura lieu à Sarnia du 15 au 17 janvier prochain. L'équipe cumule maintenant un dossier de 17-1-2 depuis le début de la saison. Nos prochains matchs auront lieu ce samedi alors que nous accueillerons South Porcupine.

Un immense merci à tout le personnel d'entraîneurs qui a consacré du temps et des efforts supplémentaires pour aider l'équipe cette année. Je tiens particulièrement à souligner leur engagement, puisque je n'ai pas été en mesure de participer aux entraînements sur la glace en raison de ma chirurgie à la cheville, et maintenant à cause des moments difficiles que nous traversons depuis les dernières semaines.

Après notre victoire en finale, les jeunes et le personnel d'entraîneurs ont décidé de me remettre la ceinture du "joueur du match", en hommage à mon père, qui nous a quittés lundi dernier.

Je ne pourrai jamais assez exprimer à quel point j'ai apprécié votre soutien, vos pensées et vos condoléances. Votre geste m'a profondément touché.

Ce fut un weekend vraiment spécial, rempli d'émotions et de belles réussites. J'ai très hâte de voir ce que l'avenir réserve à cette équipe!

Félicitations à tous les joueurs et merci à tous ceux qui contribuent à cette belle aventure! ❤»





HEARST

Le HPST brille à la compétition Dominique Bouchard de North Bay!

PAR GUY MORIN

Les nageurs et nageuses du Hearst Phoenix Swim Team (HPST) étaient de retour en compétition du 13 au 15 novembre dernier, à l'occasion du Dominique Bouchard Invitational, à North Bay.

Cette première participation pour le groupe a été marquée par de belles performances, plusieurs



records personnels et une récolte de médailles.

Catégorie 10 ans et moins

Evan Stanert a connu une belle compétition en établissant trois nouveaux records personnels.

Catégorie 11-12 ans

Kaylee Boisvert a réalisé cinq nouveaux records personnels, dont une belle 6e place au 200 m brasse.
Emma Breton a disputé une excellente compétition avec six records personnels. Elle a remporté deux médailles d'or, au 50 m et au 100 m brasse, où elle a fait des temps très prêts du standard de qualification pour aller au Championnat provincial Ontario Age Group (OAG). Elle a aussi remporté une médaille de bronze au 50 m dos. De plus, elle a obtenu trois 4e places au 50 m libre, au 100 m libre et au 100 m dos.
Florence Gaudreau a également amélioré ses performances en réalisant quatre nouveaux records personnels.

Catégorie 13-14 ans

Zachary Boisvert a lui aussi présenté une excellente compétition, remportant une médaille de bronze au 100 m quatre nages. Il a également obtenu quatre



PHOTOS DE COURTOISIE

4e places : au 50 m dos, au 100 m dos, au 200 m dos et au 50 m papillon.
Bruno Pépin a réalisé trois nouveaux records personnels. Il a terminé 4e au 50 m brasse, 5e au 50 m papillon et 6e au 50 m libre. Il a réussi à obtenir un nouveau standard de qualification pour le Championnat A (A-Champ) au 50 m libre.
Clayton Stanert a lui aussi amélioré ses performances en établissant trois nouveaux records personnels.

Catégorie 15 ans et plus

Mackenzie Beger a réalisé deux nouveaux records personnels au cours de la compétition.
Madison Rosevear a pour sa part établi trois nouveaux records personnels, en plus de décrocher deux 6e places, soit au 100 m brasse et au 100 m quatre nages.

Un bilan très encourageant pour le HPST!

Au terme de cette compétition, le HPST revient à la maison avec un excellent bilan collectif :

- 37 nouveaux records personnels sur 51 épreuves individuelles;
- 2 médailles d'or;
- 2 médailles de bronze;
- 13 résultats parmi les six premiers.

Au-delà des médailles et des résultats, cette compétition aura été remplie de belles expériences et de moments d'apprentissage qui serviront de tremplin pour les entraînements à venir.
Chaque compétition représente une occasion pour les nageurs et nageuses de gagner en expérience, de perfectionner leur technique et de repousser leurs limites.
La prochaine étape sera le NEOR 2, les 22 et 23 janvier à Kirkland Lake. Les nageurs auront alors une nouvelle occasion d'améliorer leurs records personnels, d'atteindre les standards de qualification pour le Championnat A et de tenter de décrocher une qualification pour le Championnat provincial Ontario Age Group (OAG).
D'ici là, le personnel entraîneur dispose de huit semaines pour poursuivre le travail amorcé, consolider les acquis et préparer les nageurs et nageuses à relever leurs prochains défis.

GERALDTION ET LONGLAC

Une médaille d'or pour les Selects

PAR ÉRIC BOUTILIER

Les Selects de la région du lac Supérieur sont les champions du tournoi Ice Breaker du niveau A de 13 ans et moins. La fin de semaine du 5 au 8 novembre, le club a remporté cinq de ses six affrontements durant cette compétition disputée à Thunder Bay. Dans la grande finale, les Selects ont blanchi les KC Panthers de Supérieur Nord 5-0. Cinq joueurs des associations de hockey mineur de Geraldton et de Longlac – Tyson Cardinal, Mae Kennedy, Leland Luckasavith-Michano, Nash Marino et Cruz Milne – font partie de cette équipe.

Autres résultats

Selects 5, Thunder Bay (VP Bearcats) 0
Selects 5, Thunder Bay (Elks) 0
Selects 2, Supérieur Nord 3
Selects 5, Current River 2
Selects 7, Westfort 2



Les Selects de la région du lac Supérieur
PHOTO : ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE LONGLAC

GERALDTON

Un *pumptrack* pourrait-il voir le jour à Greenstone?

PAR ÉRIC BOUTILIER

Un groupe de résidents de Geraldton présentera une pétition lors d'une prochaine réunion du conseil municipal de Greenstone pour demander aux élus d'étudier la faisabilité d'un projet de terrain de vélo *pumptrack* en périphérie du centre communautaire.

Les signataires veulent faire connaitre leur intérêt pour un espace sécuritaire et accessible aux cyclistes, jeunes et plus expérimentés, qui aimeraient faire du vélo sur des petites buttes spécialement conçues pour cette activité.

Au lieu de pédaler, les participants se servent des forces de la physique pour parcourir un circuit de *pumptrack*.

Christian Dallaire et son fils



Colton Dallaire et son père, Christian

PHOTO DE COURTOISIE

Colton, deux amateurs de vélo de Geraldton, ont recueilli près de 200 signatures en faisant du porte-à-porte dans différents coins de leur communauté.

Ils sont parmi plusieurs qui voient d'un bon œil l'ajout d'une installation récréative comme celle-ci à l'intérieur des limites de la municipalité.

«L'idée nous est venue [lorsqu'] on a passé une semaine à Thunder Bay [pour] une école de hockey. En cherchant un peu de choses à faire, on est allé au parc Trowbridge où il y a une super belle piste cyclable et un *pumptrack*», raconte Christian Dallaire.

«En passant du temps-là, Colton m'a regardé et m'a dit : "Papa, on pourrait faire ça à Geraldton." C'est là qu'on dirait que l'idée est partie.»

Colton, un garçon de dix ans et élève de l'École St-Joseph, a appris à faire du vélo lorsqu'il avait seulement deux ans.

Passionné du cyclisme, le jeune athlète francophone consacre du temps personnel à la réalisation de ce projet pour améliorer la qualité de vie dans sa collectivité.

«Je pense que [certains de] mes amis le savent. Ils étaient contents quand je leur ai dit parce qu'ils veulent aussi avoir un *pumptrack* à Geraldton. J'ai des parents de mes amis qui ont signé [la pétition]», dit-il.

Les résidents faisant partie de ce mouvement citoyen ont fait leurs devoirs pour faire avancer les choses qui sont dans leur contrôle. Ils disent avoir eu des discussions préliminaires avec les deux nouvelles conseillères du quartier de Geraldton, Margie Abraham-Rondeau et Penny Trottier. Les Médias de l'épinette noire n'ont toutefois pas été en mesure de les passer en entrevue avant notre échéancier de publication.

Le groupe a déjà identifié un champ vide à côté de l'aréna, un endroit situé en plein cœur de Geraldton, comme lieu possible pour ce terrain de vélo.

De plus, quelques entreprises locales ont manifesté leur intérêt de faire une contribution de main-d'œuvre pour l'aménagement du site et la construction des buttes.

«Cloutier Construction et la filiale 793 du syndicat [International Union of Operating Engineers] ont plusieurs opérateurs qui ont de l'expérience en bâtissant des *tracks* [pistes] comme ça. Ils nous ont offert deux opérateurs gratuits, sans frais. Il faudrait juste trouver la machinerie, puis les matériaux, dans le fond», précise M. Dallaire.



Le parc Trowbridge de Thunder Bay

PHOTOS : ÉRIC BOUTILIER

«Je te dirais entre 5 000 $ et 6 000 $ de matériel parce que ce n'est pas juste n'importe quelle terre [qui peut être utilisée]. Ça prend vraiment un matériel qui a beaucoup de glaise dedans qui peut être compacté.»

Si le projet est approuvé par la Municipalité, la construction pourrait débuter à partir du printemps 2027, pourvu que le sol soit dans un état dégelé.

HEARST

Les Nordiks progressent à chaque match

PAR GUY MORIN



PHOTO DE COURTOISIE

L'équipe de hockey féminin les Nordiks de l'École secondaire catholique de Hearst participait au tournoi Franco tenu à Niagara Falls plus tôt cette semaine. Les Nordiks ont complété le tournoi avec une victoire et trois défaites dans la division A (moyennes écoles) qui comptait sept équipes.

Malgré son manque d'expérience, l'équipe a disputé de bons matchs, n'allouant que huit buts en quatre sorties.

Lors du premier match, les Nordiks se sont inclinées par la marque de 4 à 1 aux mains de l'École secondaire Thériault et leur ancienne coéquipière, Précilia Morin. Maude Proulx, avec l'aide de Renée-Ann Gagnon, a inscrit l'unique filet de Hearst.

Match numéro deux : défaite de 1 à 0 devant le Collège Notre-Dame de Sudbury.

Match numéro trois : défaite de 3 à 1 face à Casselman. Anika Robitaille, avec l'aide d'Aurélie Lacroix, a marqué pour Hearst.

Quatrième et dernier match : victoire de 2 à 1 sur l'École secondaire l'Horizon de Val Caron. Cassie Veilleux avec l'aide de Maëlle Lemieux, puis Jade Tremblay avec l'aide de Lenyane Coulombe-Gratton ont donné la victoire aux Nordiks.

L'entraîneur Eric Mignault était quand même très fier de son équipe lorsque rejoint mercredi.

«La première partie, les filles étaient un peu perdues sur la glace. C'était la première fois qu'on jouait toutes ensemble.

À partir de la deuxième partie, les filles se sont améliorées à chaque partie. Elles commençaient à comprendre le positionnement. Elles ont aussi réussi à monter leur intensité de jeu.

La dernière partie était contre l'Horizon (Sudbury). Elles ont fini premières de leur division, mais nous avons joué un match intense. Les filles étaient physiques et elles ne laissaient pas de place à leurs adversaires. Avec deux buts en avantage numérique, nous avons réussi à remporter notre seul match du tournoi. Les filles étaient tellement fières de leur exploit!

Comme entraîneur, on ne peut pas demander mieux que des joueuses qui veulent s'améliorer et qui écoutent, et qui exécutent les changements à apporter. Pas mal fier d'elles. Nous avons différents calibres dans notre équipe, mais elles ont joué en équipe où chacune apportait quelque chose pour aider l'équipe, que ce soit vitesse, agilité, du cœur, etc. J'ai hâte de voir au NEOAA en mars.»

HEARST

Le HLK M18 doit s'avouer vaincu en demi-finale

PAR GUY MORIN

Le HLK M18 participait au tournoi Silver Stick tenu à Sudbury le weekend dernier. Le Rouge et Noir s'est d'ailleurs très bien tiré d'affaire, atteignant même la demi-finale.

La troupe d'Eric Mignault a terminé au premier rang de son groupe en remportant chacun de ses quatre matchs de ronde préliminaire. En ouverture de rideau jeudi, le HLK a pris la mesure du Sting de West Nipissing par la marque de 4 à 2.

Vendredi, dans un match très rude, le HLK a facilement gagné contre les Chargers de Cochrane par la marque de 7 à 1.

Samedi matin face aux Otters de Huntsville, le Rouge et Noir a su profiter de l'indiscipline de son adversaire pour prendre les devants 4 à 0. Les Otters sont revenus dans le match petit à petit, mais le HLK a tenu le coup pour finalement l'emporter 7 à 4.

En soirée, les Hearstéens affrontaient le Soo SK Steel qui n'avait jusque là remporté aucun match. Malgré un alignement de seulement 10 joueurs, le SK Steel a pris les devants 2 à 0 en fin de deuxième période et c'est à ce moment que l'entraîneur Mignault a pris un temps d'arrêt pour sermonner ses joueurs. Le discours de l'entraîneur a eu l'effet escompté puisque son équipe a finalement compté quelques instants plus tard pour porter le pointage 2 à 1 avant



la fin de la période.

Les Lumber Kings ont ajouté quatre buts sans riposte en troisième période pour finalement l'emporter 5 à 2.

Dimanche dans son match de demi-finale, le HLK avait rendez-vous avec les Hawks de Cambridge. Les Kings ont eu des avances de 2 à 1 et 3 à 2, mais le match était 3 à 3 après deux périodes. Les Hawks ont pris les devants pour une première fois tôt en troisième période, et le HLK n'a jamais réussi à niveler la marque, frappant le poteau à quelques reprises, mais en vain. Les Hawks ont finalement marqué le but d'assurance dans un filet désert en toute fin de match pour accéder à la finale.

Eric Mignault était malgré tout satisfait de l'effort des siens à son retour, dimanche soir.

«Première partie, face à West Nipissing : on a eu droit à un match très rapide. On s'est ajusté et nous avons eu droit à d'excellents jeux de passe et de beaux buts. Newman nous a aussi gardés dans la partie en faisant des arrêts clés.»



PHOTOS DE COURTOISIE

«Deuxième match, contre Cochrane : les gars ont dominé le match d'un bout à l'autre. Partie très physique et les gars ont profité de leurs opportunités.»

«Troisième partie, face à Huntsville : beaucoup de pénalités, mais les gars ont marqué quelques buts en avantage numérique et en désavantage numérique.»

«Partie numéro quatre, face au Sault : les gars ont pris le match un peu trop à la légère et se sont creusé un trou, tirant de l'arrière 2-0 en deuxième période. Ils se sont finalement réveillés en troisième.»

«Demi-finale contre Cambridge : match très vite et physique. On gagnait 2-1 et 3-2. La deuxième période s'est terminée 3 à 3. Les gars ont marqué en début de troisième (manque de couverture pour 2 secondes), mais on avait quand même des chances, frappant quelques poteaux en troisième. Ils ont finalement marqué dans un filet désert. L'équipe a très bien joué, mais la chance n'était pas de notre côté.»

«Côté positif, notre désavantage numérique est excellent et on marque aussi des buts en avantage. On doit travailler sur notre discipline encore et aussi sur notre couverture lors d'un repli défensif. Somme toute, un excellent weekend.»

Les Lumber Kings ont encore 16 matchs à disputer avant la pause de Noël!

HEARST

Les Chevaliers en gagnent une

PAR GUY MORIN

Les Chevaliers-Lumber Kings M13 remportent une première partie. L'équipe dirigée par Alain Rioux accueillait les Bears de Hornepayne le weekend dernier et en a profité pour enregistrer sa première victoire de la saison. Les Chevaliers ont d'abord fait match nul 3 à 3, puis ont gagné 6 à 1. Alain Rioux était très content pour les siens.

«Je suis super content de l'amélioration des joueurs. C'est mieux de match en match et les jeunes pratiquent très fort.»

«C'était une première victoire pour plusieurs d'entre eux et je sens que le meilleur est à venir.»

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.
705.372.3840
Hearst, ON
justroofing.renovations@gmail.com



Les Tites Vites à Ti-Guy

PAR GUY MORIN

—Les Alouettes de Montréal ont dû s'avouer vaincus devant les Elks d'Edmonton lors de la finale de la coupe Grey dimanche. Les Elks qui n'avaient pas atteint la finale en 11 ans, l'ont emporté 37-30 grâce au brio du quart-arrière Cody Fajardo. Fajardo a d'ailleurs été élu joueur par excellence de la 113e édition de la coupe Grey. Les Alouettes s'inclinent en finale pour une deuxième année consécutive.

—Les Blue Jays tenteraient de frapper un grand coup durant l'entre-saison en essayant de convaincre Tarik Skubal. Les Jays feraient aussi de l'œil à Ketel Marte et Jonathan Loaisiga.

—Le Canadien a perdu de valeureux soldats au cours des derniers jours. Après avoir annoncé l'absence de Chris Kreider pour environ deux mois, voilà que Josh Anderson et Mike Matheson seront absents pour plusieurs semaines également!

—Au Championnat du monde de hockey féminin, les États-Unis ont facilement vaincu le Canada 6 à 2 lors de la finale.

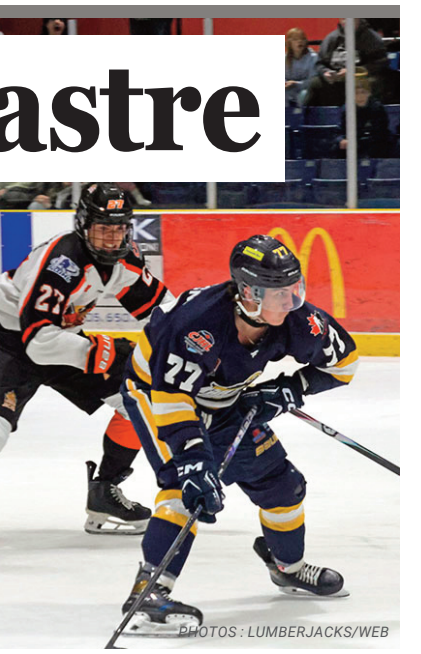
—Connor McDavid roule toujours à un train d'enfer. L'attaquant des Oilers totalise 50 points en 21 matchs seulement. À ce rythme, il pourrait se diriger vers une saison de 200 points, exploit qu'on n'a pas vu depuis 40 ans dans la LNH.

LUMBERJACKS

Les Jacks évitent le désastre

PAR GUY MORIN

Les Jacks étaient sur la route pour affronter les Voodoos de Powassan et les Gold Miners de Kirkland Lake le weekend dernier. Après une défaite humiliante à Powassan, ils ont vaincu les Gold Miners de justesse et ainsi sauvé le weekend désastreux!



PHOTOS : LUMBERJACKS/WEB

VOODOOS 7
LUMBERJACKS 1

Samedi soir, la troupe de Marc-Alain Bégin affrontait Powassan pour la première fois cette saison et ils ont subi leur pire défaite à date aux mains des Voodoos. Après avoir pris des avances de 1 à 0 après la première période et 4 à 0 après 40 minutes, les Voodoos en ont ajouté dès le début de la troisième période.

Terence Levasseur (9) a procuré le seul moment de réjouissance des Jacks dans ce match lorsqu'il a inscrit le but des siens à mi-chemin de l'engagement pour éviter le jeu blanc. Les Voodoos allaient toutefois en ajouter deux avant la fin du match.

Sept marqueurs différents ont trouvé le fond du filet pour les locaux dans ce match.

La défaite est allée au dossier de Jack Helkie.

LUMBERJACKS 5
GOLD MINERS 4

Dimanche après-midi, l'Orange et Noir affrontait les Miners pour la cinquième fois en un peu plus d'un mois. Les deux équipes avaient jusqu'à présent remporté chacun deux matchs.

Les deux équipes se sont échangé des buts en première période. Owen Kahl a tout d'abord ouvert le pointage pour les Jacks lors d'un avantage numérique à 9:18, avec son 10e de la saison sur des aides de Luc Warner et Julien Trudel, mais Lex Lamontagne a répliqué pour Kirkland Lake avec son 4e de la saison.

Même scénario en deuxième : William Fournier (5) a marqué lors d'un avantage numérique dès la première minute avec l'aide de Kahl, mais Jacob Demers a répliqué pour les Miners à 16:55.

Les Gold Miners se sont donné une priorité de deux buts dans les six premières minutes grâce à ceux d'Ethan Roy et Tysen Andersen à moins de 30 secondes d'intervalle.

Les Lumberjacks n'allaient toutefois pas abdiquer ainsi, marquant trois buts sans riposte par la suite pour se sauver avec la victoire.

Dylan Westmann a tout d'abord réduit l'écart à un but avec son 13e de la campagne sur des aides de Julien Trudel et Cameron Menard.

Puis, Menard (22) a profité d'un avantage numérique pour niveler la marque avec cinq minutes à faire au match, sur des aides de Trudel et Kahl.

Tout indiquait que les deux équipes allaient se diriger vers la prolongation, mais Royce Abraham (6) a profité d'une brillante passe de Cameron Menard alors qu'il ne restait que 21 secondes au cadran pour inscrire le but de la victoire.

Dylan Westmann a aussi obtenu une mention d'aide sur le jeu.

La victoire est allée au dossier de Cooper Marsh qui a repoussé 32 tirs dans le match.

Marc-Alain Bégin a très bien résumé le weekend des siens lorsque rejoint lundi soir.

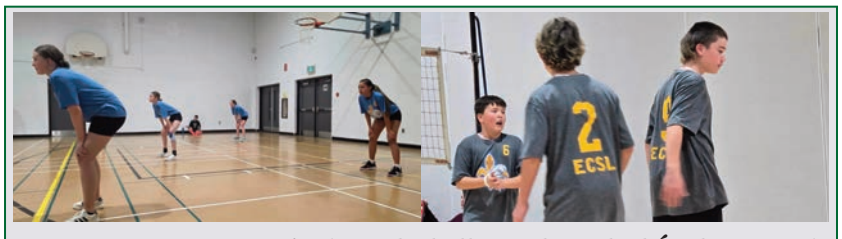
«On a connu une fin de semaine en deux temps. Samedi on avait bien débuté la rencontre, mais en deuxième période notre avantage numérique a fait défaut et Powassan en a profité pour prendre le contrôle grâce à ses unités spéciales.

Dimanche, on a connu une baisse de régime en début de troisième période, mais les gars n'ont jamais abandonné. Ils ont marqué trois buts consécutifs pour finalement l'emporter 5 à 4!

Notre avantage numérique, qui a terminé la rencontre 3 en 5, ainsi que notre désavantage numérique, qui a été parfait, ont finalement fait la différence.»

Les Lumberjacks accueilleront ce weekend les Eagles du Sault Michigan vendredi et les Voodoos de Powassan samedi. Deux excellents matchs en perspective!





(Par Guy Morin) **Les équipes de ballon-volant de l'École St-Louis participaient à leur premier tournoi de l'année hier, mercredi, tenu à Cité des Jeunes de Kapuskasing. Les filles de 8e année ont terminé deuxièmes dans leur division, les filles de 7e ont terminé troisièmes dans leur division tandis que les garçons ont terminé deuxièmes de leur division. Malgré un très bon classement, seulement la première position de chaque division passait en finale. Bravo à tous nos joueurs et joueuses pour leur performance. Le prochain tournoi aura lieu mercredi prochain du côté de Cochrane.** Photos : Tania Villeneuve

CLASSEMENT SAISON 2026-2027
Selon la LHJNO, 19 NOVEMBRE 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

		GP	W	L	OTL	SOL	PTS
1	Timmins Rock	21	15	4	1	1	32
2	Kirkland Lake Gold Miners	21	15	5	1	0	31
3	Soo Eagles	22	14	5	1	2	31
4	Soo Thunderbirds	21	14	5	0	2	30
5	Hearst Lumberjacks	23	14	7	2	0	30
6	Powassan Voodoos	19	13	3	2	1	29
7	Blind River Beavers	21	9	10	2	0	20
8	Espanola Paper Kings	20	9	11	0	0	18
9	Iroquois Falls Storm	21	5	14	2	0	12
10	Elliot Lake Vikings	18	3	13	1	1	8
11	French River Rapids	21	2	19	0	0	4

Festival du livre

À la recherche de votre prochaine lecture?

La Librairie 10-04 et l'École secondaire catholique de Hearst vous invitent à plonger dans l'univers des livres!

Romans captivants, découvertes passionnantes et lectures pour tous les âges : il y en aura pour tous les goûts!

Aujourd'hui, le 19 novembre de 15 h 15 à 19 h

à la bibliothèque de l'École secondaire catholique de Hearst

L'entrée du Festival du livre se fera par la porte O.

Venez en famille, trouvez votre prochain coup de cœur littéraire et encouragez cette belle initiative locale!

LIBRAIRIE 10-04

ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE DE HEARST
NORDIK
QUESTIONNER ET APPRENDRE